

SPECIFICATIONS TECHNIQUES**POUR LA LIVRAISON DES****FILMS PUBLICITAIRES A TMC REGIE**

SOMMAIRE

1. Formats de Livraison des PAD.....	2
1.1. Support magnétique au format SD	2
2. Spécifications Techniques	2
2.1. Spécifications vidéo SD	2
2.3. Spécifications audio SD	3
2.4. Spécifications Time Code	4
3. Organisation du contenu	4
3.1. VIDEO	4
3.2. AUDIO	5
4. Etiquetage & Fiche d'identification.....	5
4.1. Etiquetage	5
4.2. Fiche d'identification technique	5

1. Formats de Livraison des PAD

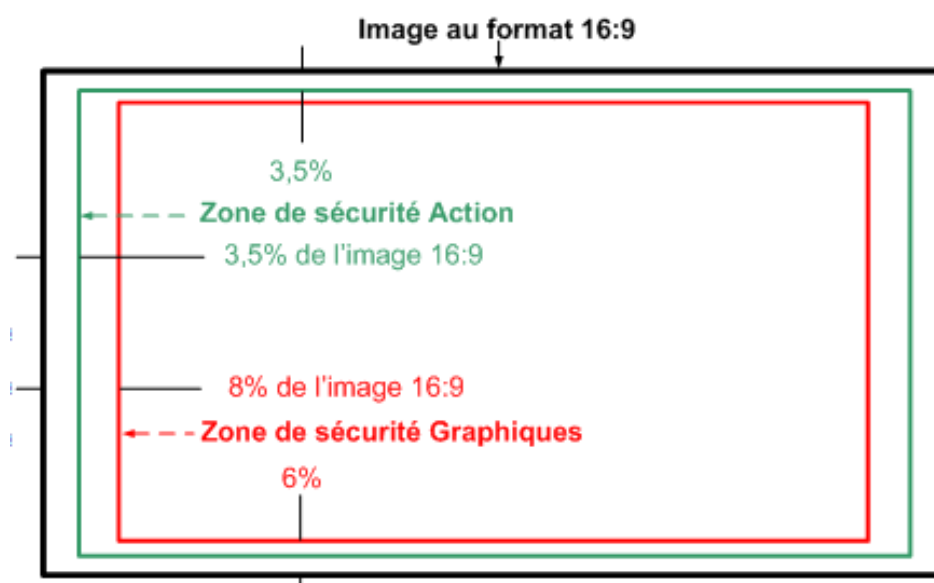
Un support contient au maximum un programme, sauf demande particulière de TMC.

Un annonceur pourra enregistrer plusieurs Messages Publicitaires sur la même cassette qu'à la condition qu'il s'agisse d'une même campagne publicitaire.

1.1. Support magnétique au format SD

La livraison se fera exclusivement en Bétacam Numérique au format **16/9** avec un ratio d'image supérieur ou égal à 1.77 en veillant à préserver une zone de protection suffisante avec audio mono ou stéréo sur pistes AES 1/2 et pistes AES 3/4 selon les normes audio et vidéo décrites ci-après.

La livraison se fera sur des cassettes neuves et vierges en petit format (40 minutes).



Safe area : limite en rouge 88% en hauteur et 84% en largeur pour être sur que l'ensemble des éléments « texte et logo » sera diffusé sur tous les types d'écrans.

2. Spécifications Techniques

L'utilisation des différentes compressions numériques vidéo est obligatoirement indiquée sur l'étiquette et sur la fiche d'identification technique, en précisant les types de compression ainsi que le débit.

2.1. Spécifications vidéo SD

Standard de fabrication :

Vidéo en composantes numériques conforme à la norme EBU CCIR 601-656

Spécifications vidéo :

Espace Colorimétrique	YUV
Niveau Electrique	700mV (+/- 5%)
Niveau des fonds de synchro	-300 mV (+/- 10%)
Luminance	à 100%
Chrominance	à 75%
Les noirs ne devront pas être collés ni écrasés	

2.2. Spécifications audio SD

2.2.1 Format PCM : Paire AES 1/2 et AES 3/4

Les **PAD** destinés à **TMC** doivent être réalisés dans le respect total de la recommandation **CST RT017 TV V3**.

1. Niveau d'alignement

Alignement à -18LUFS lu sur un équipement de mesure EBU R128 pour un signal sinusoïdal à 1000 Hz

2. Niveaux maximum des crêtes des programmes

Le niveau des crêtes du signal audio, mesuré en True Peak, ne doit pas dépasser **-3 dB TP**.

3. Dynamique

La valeur cible du Loudness sera intégrée sur l'ensemble du programme

Quelque soit le type de mixage, la valeur cible du Loudness intégré pour l'ensemble du programme doit être :

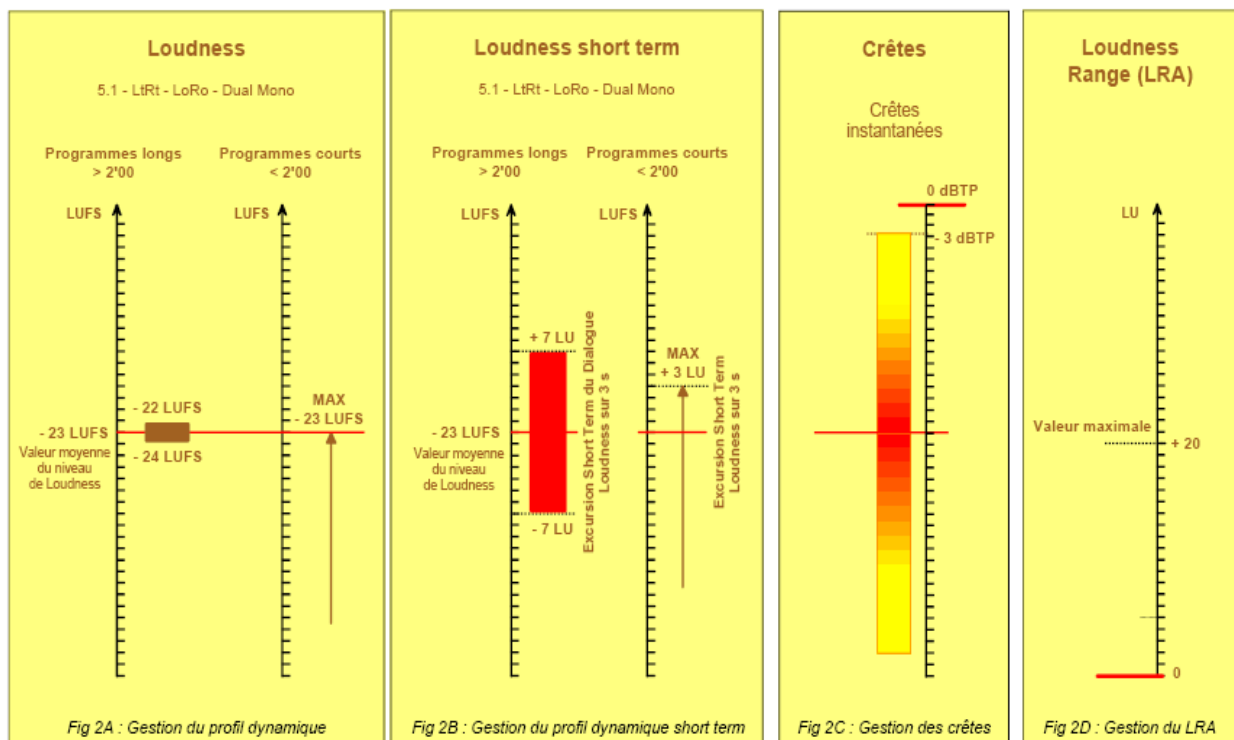
- **-23 LUFS** avec une tolérance de ± 1 LU, pour les programmes **supérieurs** à 2 minutes
- **-23 LUFS** sans tolérance, pour les programmes **inférieurs** à 2 minutes

Les excursions du loudness sont autorisées comme suit :

± 7 LU mesuré en short term autour de la valeur cible pour le dialogue des programmes **supérieurs** à 2 minutes

+ 3 LU mesuré en short term autour de la valeur cible pour le dialogue des programmes **inférieurs** à 2 minutes

Le **LRA** (Loudness Range) sera compris entre **$5 \text{ LU} \leq \text{LRA} \leq 20 \text{ LU}$** selon le type du programme, quelque soit sa durée



Remarque:

Il ne faut pas utiliser le codage de réduction de bruit DOLBY.

	Mono	Stéréo
Affectation des pistes	En monophonie, le signal VF est enregistré sur la paire AES1/2 & AES 3/4 en PCM sans compression numérique, à l'identique et en phase.	Les pistes 1 & 2 de la paire AES 1/2 et pistes 3 & 4 de la paire AES 3/4 sont livrées au format PCM sans compression numérique. En stéréophonie, la piste 1 correspond au canal gauche VF et la piste 2 au canal droit VF, ces pistes sont dupliquées sur 3 & 4
Synchronisme audio/vidéo	Les signaux vidéo et audio sont synchrones entre eux à +/- 20 ms.	Les signaux vidéo et audio sont synchrones entre eux à +/- 20ms.
Fréquence de référence	Voies monophoniques : Pistes paires et impaires, fréquence 1000 Hz continu au niveau de référence.	Voies stéréophoniques : · Stéréo gauche (piste 1 paire AES1/2) fréquence 1000 Hz intermittent au niveau de référence. La tonalité doit être interrompue pendant 0,25 s toutes les 3 secondes pour l'identification de cette voie. · Stéréo droite (piste 2 paire AES1/2) fréquence 1000 Hz continu au niveau de référence. Ces pistes sont dupliquées sur 3 & 4 de la paire AES 3/4
Phase audio		Résultat moyen entre canal gauche et canal droit d'une stéréophonie d'intensité et de phase.

2.3. Spécifications Time Code

2.3.1 Généralités

Les Time Code LTC et VITC doivent être identiques et synchrones.

Le Time Code est un time code ATC qui doit être conforme aux spécifications SMPTE 291M.

La bande doit comporter obligatoirement un time code LTC et un time code VITC continu, croissants, sans ruptures, du début physique de la bande jusqu'à la fin des 30 secondes suivant le programme enregistré, et ne passant pas par 24 heures (00 :00 :00 :00).

Le VITC doit être conforme aux spécifications SMPTE RP-188, c'est à dire transmis sur les VANC et être positionnés sur les lignes 9 et 571. La première image utile du programme commencera au LTC et VITC 10:00:00:00.

3. Organisation du contenu

3.1. VIDEO

Dans le cas ou plusieurs films publicitaires se trouvent sur le même support, ils devront être séparés par un noir codé et muet de 30 secondes

Time code	Vidéo
De 09:58:22:00 à 09:59:51:24	Au moment de l'enregistrement du programme et avec la même source vidéo (même magnétoscope), enregistrement d'une minute trente secondes (1'30") de mire de barres ¹ (chroma à 75 % et luminance à 100 %)
De 09:59:52:00 à 09:59:56:24	Clap : noir codé de cinq secondes (5") avec des éléments textuels (Voir détails du Clap)
De 09:59:57:00 à 09 59:59:24	Noir d'une durée de trois secondes (3"), codé et muet.
A partir de 10:00:00:00	Début du programme utile.
Du TC de fin de programme	Trente secondes (30") de noir codé et muet.

3.2. AUDIO

En aucun cas le son du programme ne peut et ne doit commencer avant la première image et se terminer après la dernière image.

Time Code	Contenu
De 09:58:22:00 à 09:59:51:24	Enregistrement d'une minute trente secondes (1'30") d'une fréquence de référence au niveau de référence (-9 dB sur un crête mètre quasi instantané à 10ms – DIN45406, ou -18dBFS) <ul style="list-style-type: none">○ 1000 Hz pour un son mono sur les pistes 1 et 2,○ 1000 Hz pour un son stéréo, discontinu interrompu pendant 0,25 s toutes les 3 sec sur la piste 1 et continu sur la piste 2.○ Ces pistes seront dupliquées sur pistes 3 et 4. Les tonalités des 2 pistes doivent être cohérentes (même source) et en phase.
De 09:59:52:00 à 09:59:59:24	Silence d'une durée de huit secondes (8").
A partir de 10:00:00:00	Début du programme utile.
Du TC de fin de programme	Du TC de fin de programme utile, et pendant une durée de trente secondes (30") : noir codé et muet.

4. Etiquetage & Fiche d'identification

4.1. Etiquetage

L'étiquette sur la cassette doit être à l'intérieur des réservations prévues à cet effet ainsi que sur le boîtier. Par ailleurs, aucune étiquette ou identification ne doit être placée sur la tranche de la cassette.

L'étiquette doit contenir les informations suivantes :

- L'identification du prestataire ou de l'annonceur
- Le nombre de films publicitaires présents sur la bande.
- Le titre de la campagne publicitaire et du produit
- La durée utile du programme
- Time Code du message (Début et Fin)
- Le format de diffusion (16/9 SD)
- La description des pistes audio : Son stéréo sur piste 1 & 2 AES1/2 et piste 3 & 4 AES 3/4

4.2. Fiche d'identification technique

Chaque cassette doit être accompagnée d'une fiche technique comportant :

L'annonceur, La Campagne publicitaire, le titre du produit, le nombre de messages, la durée utile et le Time Code de début et de fin de chaque message, l'affectation des pistes audio, le format de diffusion, le laboratoire et une fiche de contrôle qualité reprenant toutes les informations de l'étiquette.